



Demande temps de travail partiel

Par **lionel bonnard**, le **16/08/2017** à **13:18**

Bonjour à toutes & à tous,
je viens vous poser une question, suite à ma demande de temps partiel à 80% pour garder mon fils de moins de trois.
Mon employeur serait d'accord, en ce qui concerne le jour que je demande, le vendredi, il me rétorque qu'il préférerait répartir cette journée sur la semaine.
Il y a une autre solution qui serait que je vienne travailler le vendredi en cas de surcharge ou de problème lié au travail et de récupérer un autre jour.
Que dit la Loi sur le temps partiel et les obligations patron et salarié.
Merci de vos réponses.
Cdt.